



Le + syndical

SYNEP

Réforme du collège :

Appel du SYNEP CFE-CGC à la manifestation du 26 janvier

Avant de lancer la réforme du collège il eut été bon de prendre en compte le bilan de la réforme des lycées. Or le dernier bilan date de 2012. Il fait apparaître que les buts fixés par la réforme (meilleure orientation et accompagnement scolaire des élèves) ne sont pas atteints et qu'une dégradation du système a même été constatée. Depuis, refus du ministère de communiquer le rapport suivant !

Même des inspecteurs alertent le ministre de l'éducation nationale : « ... nous tenons à vous alerter sur le caractère peu réaliste d'une mise en œuvre sur 4 niveaux d'enseignement simultanément. Notre République a besoin d'une Ecole apaisée qui avance, réfléchit, se construit et évolue dans la sérénité. Le calendrier de l'Ecole n'est pas celui des échéances électorales. »

Madame la Ministre garantit la non-suppression de poste, mais le recteur de l'académie de Nantes dans une lettre adressée aux chefs d'établissement du privé, « invite les enseignants à se préparer à des reconversions suite à la suppression d'heures d'enseignement »

Le SYNEP CFE-CGC a déjà constaté que cette réforme aura aussi pour conséquences :

- La dégradation des conditions de travail des enseignants (plus de classes pour un même nombre d'heures)
- Moins d'heures d'enseignement attribuées à la discipline
- Autonomie accrue des chefs d'établissement, sans consultation obligatoire des équipes pédagogiques
- Appauvrissement de l'enseignement pour les élèves

Notre Ministre reste sourde à toutes les alertes sous prétexte que les enseignants et les parents d'élèves y seraient favorables. **Seul un rassemblement massif pourrait donc lui faire entendre raison.**

C'est pourquoi le SYNEP CFE-CGC vous appelle tous (enseignants, parents d'élèves...) à participer à la manifestation du 26 janvier 2016

Pour la région parisienne, rassemblement à 13h30, M° Port Royal

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 59-63, rue du Rocher 75008 PARIS

Tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Courriel: synep@synep.org

Site Internet : www.synep.org